



Le Perray

Porte de la forêt

en-Yvelines

www.leperray.fr

Infos

NOV-DÉCEMBRE 2020



SOMMAIRE

> Pages 4-9

VIE MUNICIPALE

- Conseil municipal du 9 septembre
- Conseil municipal du 1er octobre
- Sécurité : rencontre avec le commandant Roznowski
- Conception du Programme événementiel Janvier/Juillet 2021
- Commémoration, Armistice du 11 novembre 1918
- Collecte de sang
- Avis de sécheresse 2020
- Petit-déjeuner d'échanges entre élus et agents municipaux

> Page 7

PROGRAMMATION MAISON DES PROJETS

> Page 10

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

- Entretien de l'espace communal
- Signalez facilement les incidents que vous détectez sur l'espace public
- Cimetières
- Votre aide est précieuse

> Page 12

ENFANCE/SCOLAIRE

- Semaine du Goût
- Offre d'emploi
- École du Pont Marquant
- Carte Imagin'R : remboursement

> Page 13

JEUNESSE

- Nouveauté, la carte Pass'sport

SOLIDARITÉ

- Colis de Noël et chocolats pour nos seniors

> Pages 14-17

RETOUR SUR

- La Semaine Bleue
- Vide grenier
- Visite de la ville
- Bourse à vélo
- Dépistage de la Covid-19
- Remise de prix aux bacheliers mention très bien

> Pages 18-19

À VENIR

- Orchestre de l'Alliance
- Concert des professeurs du conservatoire, la chanson française « des années 20 à nos jours ».
- Conférence scientifique : La mission SVOM
- L'obsolescence programmée
- Exposition inusable
- Star Wars : Les marionnettes contre-attaquent
- Grand marché de Noël

> Pages 22-23

VIE ASSOCIATIVE

- L'Origole
- Réveillon de la St Sylvestre
- Ne jetez plus vos bouchons de liège
- Appel aux dons
- La rentrée sportive de l'Elan
- Ressources&Vous

> Page 24

MÉDIATHÈQUE

- Sélection
- Projet Salut'Terre
- Informations pratiques

> Page 25

HISTOIRE

- La commémoration du 11 novembre et le devoir de mémoire

> Page 26

TRIBUNES LIBRES

> Page 27

ZOOM

- Les Perrolutins 20 ans déjà !

État civil

Oui !

- 👉 BRAGA Alexandre, Pedro et BOTTURI Laetitia, Marie, Françoise le 19 septembre 2020
- 👉 PHIAKEO Pathana et BREGEON Emilie, Christiane, Colette le 19 septembre 2020
- 👉 PROM Florian et MALLOCHET Valérie, Geneviève, Marie-Claude le 19 septembre 2020
- 👉 COLSENET Lucie, Marie-Jeanne et DEL CASTILLO Fernando le 26 septembre 2020
- 👉 FIEVET Virginie, Françoise et HERRY Damien le 26 septembre 2020
- 👉 MOUSSA Yasmine et ZIANI Saïd, Amine le 26 septembre 2020

Ils nous ont quittés

- 👉 ANDRE Daniel, Gérard le 12 septembre 2020
- 👉 LORENZI Claude, Emile le 12 septembre 2020
- 👉 THORNE ép. BRICOUT Brenda, Joan le 12 septembre 2020
- 👉 FOTI Antonio le 18 septembre 2020
- 👉 HENRY Gilles, Jules, Georges le 18 septembre 2020
- 👉 LAMY Philippe, Georges, Marcel le 20 septembre 2020
- 👉 PERICHON Bernard, André le 25 septembre 2020

Bienvenue à ...

- 👉 BIENVENU TANG, Maëline, Xin-Ya le 2 septembre 2020
- 👉 BEGORA Shendy, Taihick le 5 septembre 2020
- 👉 BOUHOUT Lyad, Ubay le 13 septembre 2020
- 👉 PIRES DA SILVA LOCHON Mila le 24 septembre 2020

ÉDITORIAL

Chères Perrotines, Chers Perrotins,

Tout d'abord, je tenais à vous faire part de ma profonde tristesse suite à la disparition de M. André, cycliste des Randonneurs du Perray, décédé lors d'un accident tragique au Planit. Je présente toutes mes condoléances à sa famille. Au lendemain de ce drame, nous avons pris contact avec le Département pour que les aménagements que nous demandions sur la D61 se concrétisent rapidement.

Notre équipe travaille constamment à l'amélioration de la sécurité sur l'ensemble de la commune, pour ne plus avoir à vivre de tels drames. Bien sûr cela ne peut se faire du jour au lendemain, j'appelle donc à la responsabilité de tous lorsque vous êtes au volant.

Nous sommes aujourd'hui dans une période difficile pour notre pays. Depuis de longs mois, les Français endurent et serrent les dents. Grèves, gilets jaunes, covid-19, crise économique, chômage de masse, attaques terroristes à répétitions... Vous êtes nombreux à me faire part de votre colère ou de votre désarroi à l'heure où nous devons une nouvelle fois être privés de notre liberté.

Nous restons évidemment très vigilants et mobilisés sur tous ces sujets, mais sans une réponse forte et claire de l'État, nous ne pourrions sortir rapidement de cette multi-crise.

Le temps met à l'épreuve notre unité. Je vous invite à faire preuve de solidarité, garder cette attention à l'autre et aux plus vulnérables, comme les Perrotins ont toujours su le faire.

Nous travaillons actuellement avec mon équipe pour accompagner les personnes qui sont les plus affectées par le confinement, notamment les personnes âgées, isolées, en état de précarité ainsi que les commerçants. Nous mettons en œuvre des actions pour les semaines à venir pour faire face à cette crise sanitaire.

Malgré une période démoralisante, force est de constater que l'énergie est une constante chez les citoyens du Perray. Nous sommes heureux de vous annoncer que les 3 dossiers portés par la municipalité et présentés par les associations Le Perray Vert et la ressourcerie Ressources&Vous ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidature du budget participatif, écologique et solidaire de la Région Île-de-France, donnant droit à une subvention de 10000€ pour chacun des projets.

Septembre et octobre ont été riches en actions pour continuer à mettre en œuvre les engagements de notre programme : marchés nocturnes, cartes Pass'sport, remise des prix aux bacheliers mention très bien etc. Les mois de novembre et décembre marqueront évidemment un temps d'arrêt à ces manifestations et à

la vie locale. Pour autant, cela ne freinera pas notre engagement et notre travail en coulisses pour continuer ce dynamisme sur la commune et améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Enfin, nous célébrons cette année les 100 ans de notre monument aux morts lors de la commémoration du 11 novembre qui marqua la fin de la Grande Guerre. Pour cette occasion, une plaque commémorative sera déposée dans les mois qui viennent.

Sachez que l'équipe municipale et les agents de notre ville mettent tout en place au quotidien pour assurer votre sécurité et continuer à préserver votre santé. Je vous souhaite un joyeux Noël, si possible avec vos proches. Profitez de ces moments de joie qui doivent primer sur l'atmosphère actuelle !

Prenez soin de vous.
Bien fidèlement.

Geoffroy Bax de Keating
Maire du Perray-en-Yvelines



Le Perray Infos

Directeur de la publication: **Geoffroy BAX DE KEATING**

Comité de rédaction: **Geoffroy BAX DE KEATING,**

Laurence GALLET, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE

Impression, conception, réalisation: **Café Noir**. Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations Perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».

Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24***

ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »

se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois

de sortie sur www.leperray.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi : 10h-12h

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperray.fr

[VilleduPerrayenYvelines](https://www.facebook.com/VilleduPerrayenYvelines)

[VilleduPerray](https://twitter.com/VilleduPerray)

VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 9 septembre 2020

Affaires financières

Transfert de la compétence assainissement de la commune vers l'intercommunalité « Rambouillet Territoires » : mise à disposition des biens ; équipements et services publics nécessaires à l'exercice de cette compétence ; transfert d'une partie du résultat 2019.

Le budget assainissement a été dissous suite au transfert de compétences à la CART. Les annexes 2, 3 et 4 présentées en séance dressent un inventaire de l'équipement (immobilisations, subventions et emprunts) qui doit être transféré. L'annexe 1 présente le montant des travaux engagés en 2019.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, confirme les annexes 2, 3 et 4 de la délibération, portant répartition des immobilisations, des subventions et des emprunts, précise dans l'annexe 1 les montants de transfert des résultats 2019 et décide d'établir contrairement un procès-verbal de mise à disposition des biens, équipements et services publics utilisés à la date du transfert des compétences assainissement collectif eaux usées et, le cas échéant, de gestion des eaux pluviales urbaines, ainsi que les droits et obligations qui y sont attachés, entre la commune et la CART.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Budget Commune – Décision modificative n°1 Ajustement du résultat d'exécution de 2019

Une décision modificative du budget 2020 doit être prise compte tenu de l'adoption de la délibération précédente. Il s'agit de diminuer le chapitre 23 du montant de 271 607,47€ d'investissements et augmenter le chapitre 10 d'autant. Cela ne modifie pas le budget 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter la décision modificative suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
ARTICLE/CHAP	MONTANT
2313(23) construction	-271 607.74 €
1068 excédent de fonctionnement	+ 271 607.74€
TOTAL	0 €

> VOTE : Majorité

Chapitre 23 : 5 contres (M. VIN Jean-Claude, M. COUJANDASSAMY Bruno, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, Mme COSTE FAGART Marie-Laure)

Chapitre 10 : 5 contres (M. VIN Jean-Claude, M. COUJANDASSAMY Bruno, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, Mme COSTE FAGART Marie-Laure)

Dispositif départemental d'aide d'urgence au soutien des commerces et artisanat

Le Conseil Municipal du Perray, après en avoir délibéré, approuve la création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprise à destination des commerces, bars/restaurants, hôtels et artisans de la commune, approuve le règlement relatif au dispositif, approuve l'attribution d'un financement à hauteur de 42 264,65 € au titre du dispositif d'aide communale à l'ensemble des bénéficiaires figurant dans la liste exhaustive en annexe de la délibération et sollicite le refinancement de cette aide auprès du Département des Yvelines au titre de son dispositif d'aide départemental d'urgence au soutien du bloc communal.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Affaires générales

Modification des membres pour la commission municipale urbanisme

Madame COSTE FAGARD est candidate pour remplacer Madame DESCHAMPS à la commission urbanisme. Monsieur le Maire propose de procéder au vote à main levée. Le Conseil Municipal, après en avoir

délibéré désigne pour la commission urbanisme et pour la liste « LE PERRAY Notre Commune...TOUS EN ACTION » Madame COSTE FAGART Marie-Laure.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

32 membres doivent être désignés : 8 titulaires, 8 suppléants. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose en tant que commissaires titulaires :

M. LECOMTE F., M. RIVIERE P., Mme LECOQ G., Mme COURTILLET V., M. SPAGNOLO V., M. DOMENGE L., M. SIMON J.-L., M. GUARDIOLA D., M. GIRAUDO J.C, Mme CRESCENCE B., M. PROVOT J., M. JOURNET J.P, Mme GROSSE M.F., M. BONDON P., Mme LE MINDU I., M. DE GERMA P.E.

Et propose en tant que commissaires suppléants :

M. MERCIER D., Mme PETER M.J., M. DESERT T., Mme AUGER N., Mme BOURABA J., M. CHAIGNON J.M., M. TESSIER P., Mme HELOIN O., Mme DEVILLIERS E., Mme LAHITTE C., M. BARON J.L., Mme GALLET L., M. BASTIERE P., Mme GABIOU C., M. PELLICCIA A., Mme DOIREAU F.

Rappelle que cette liste sera transmise à l'Administration fiscale pour nomination effective des 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Mission Locale - Nomination des délégués du Conseil Municipal

La candidature d'Isabelle LE MINDU de l'équipe « TOUS PERROTINS » est proposée.

« LE PERRAY notre commune » souhaite désigner Monsieur COUJANDASSAMY.

Sont désigné(e)s :

- Madame LE MINDU Isabelle déléguée titulaire

- Monsieur COUJANDASSAMY Bruno délégué suppléant

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Sport - Fixation du tarif de location de la salle de tennis de table et du Gymnase pour le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) de Rambouillet

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le forfait annuel d'utilisation à 400€ pour la saison 2020-2021.

> VOTE: Adopté à la majorité

- 4 contre : M. VIN Jean-Claude, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, Mme COSTE FAGART Marie-Laure, 1 abstention : M. COUJANDASSAMY Bruno

Parc Municipal – Organisation d'événements

Il est proposé de modifier le règlement d'utilisation du Parc pour l'organisation d'événements exceptionnels. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le principe d'organisation d'événements exceptionnels dans le périmètre du Parc municipal, dit que ces événements doivent avoir un caractère exceptionnel, à savoir 3 fois/an au maximum, et précise que l'occupation de cet espace donnera lieu à l'institution d'un loyer, à l'exception des événements organisés par des associations ou structures d'intérêt général,

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Convention CART - Tarification des cartes d'entrées piscine – Année 2020/2021

Le Conseil Municipal décide d'adopter la convention avec la CART pour l'année scolaire 2020/2021 et d'appliquer la grille tarifaire présentée en séance.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Rapport annuel de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'exercice 2019

Le rapport, consultable en mairie, indique

que la qualité de l'eau est bonne et n'appelle pas de remarque particulière. Le Conseil municipal prend acte du présent rapport.

PIA TIGA - Adhésion à l'association " Construire au futur, Habiter le futur "

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du PIA TIGA . L'association précitée vise à animer les acteurs autour des projets en lien avec la recherche et l'innovation. M. De Germay fait acte de candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte des statuts de l'association « Construire au futur, Habiter le futur »; décide d'adhérer à l'association « Construire au futur, Habiter le futur » (coût d'adhésion : 250€/an) et de procéder à un vote à main levée pour la désignation d'un représentant titulaire pour siéger dans les instances de l'association « Construire au futur, Habiter le futur ». Monsieur DE GERMAY Pierre-Emmanuel est désigné comme représentant dans les instances de l'association

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Conseil municipal du 1er octobre 2020

Ressources Humaines

Créations et suppressions d'emplois – Adoption du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la modification du tableau des effectifs.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Prime exceptionnelle « urgence sanitaire COVID-19 »

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer les modalités

et les critères de versement de la prime exceptionnelle « d'urgence sanitaire COVID-19 ». Il est proposé de la verser aux agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité du service public dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré en 2020 : contact avec du public ou travail dans des bâtiments recevant du public pendant la période de confinement (du 17/03 au 10/05/20). Peuvent prétendre au versement de ladite prime, les agents ayant exercé les fonctions/missions suivantes : entretien des

locaux accueillant du public, surveillance des enfants des professions prioritaires, sécurité/police municipale, astreinte, distribution de masques aux administrés, service de course à domicile pour les personnes âgées, accueil du public. Le montant est fixé en fonction de la durée de mobilisation des agents en équivalent temps plein. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de créer la prime exceptionnelle « d'urgence sanitaire COVID-19 » selon les modalités et critères d'attribution précisés en séance.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Création d'emplois vacataires d'agents recenseurs – recensement 2021

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de créer 13 postes d'agents recenseurs vacataires et 13 postes de réservistes vacataires pour la réalisation du recensement et de fixer la rémunération des agents recenseurs : part fixe : 700€ brut pour la durée totale des opérations de recensement, part variable : 2,39€ brut par logement recensé, 1/2 journée de formation : 50€ brut par demi-journée de formation

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Droit à la formation des élus

Il est proposé à l'assemblée de valider les orientations suivantes en matière de formation :

- gestion locale (finances, pratique des marchés publics, fonctionnement institutionnel des collectivités territoriales, statut des fonctionnaires territoriaux, urbanisme,...),
 - développement durable et ses différentes déclinaisons en matière de politiques locales,
 - fondamentaux de l'action publique locale,
 - formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions,
 - formations favorisant l'efficacité personnelle (gestion de projet, animation d'équipe, informatique et bureautique, ...)
- et de fixer le montant des dépenses totales de formation à hauteur de 6000€ annuel. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

décide d'approuver les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que présentées ci-dessus, ainsi que ses modalités d'exercice.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Affaires générales

Dispositif départemental d'aide d'urgence au soutien des commerces et artisanat

Le Département a revu son règlement et les modalités de mode de calcul de l'aide d'urgence au profit des artisans et commerçants, ce qui permet à 3 commerçants supplémentaires de bénéficier de l'aide. Le montant est ainsi passé à 66 000€. La collectivité fait l'avance et le Département la rembourse. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à apporter toute modification financière ou autre et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette aide exceptionnelle,

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Scolaire – Subvention communale Carte ImaginR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à 31€ le nouveau montant de prise en charge de la carte Imagine R par le budget communal pour les élèves de 6ème et 5ème, domiciliés au Perray et précise que cette mesure est applicable pour les Perrotins fréquentant un établissement public ou privé sous contrat.

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Sports - Fixation du tarif de la carte Pass'sport

Il est proposé de réunir en un seul et même dispositif les activités des semaines sportives et la pratique du foot en salle des mercredis grâce à la carte Passport pour un forfait annuel de 15€. Ainsi l'intégration de la demi-journée du mercredi permettra d'ouvrir la pratique du sport à d'autres disciplines que le football. Le dispositif est désormais ouvert à partir de 10 ans (au lieu de 11 ans). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer le montant de l'adhésion à 15 euros pour la saison 2020-2021.

> VOTE : Adoptée à la majorité - Abstentions : 6 (M. VIN Jean-Claude, Mme IKHELF Dalila, M. COUJANDASSAMY Bruno, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, Mme COSTE FAGART Marie-Laure)

Désignation des membres du Conseil Municipal au sein du CA du Comité de Jumelage

Le Conseil Municipal, procède au vote à mains levées pour l'élection desdits membres Sont désignés élus :

Liste "Tous Perrotins" :

Monsieur le Maire : membre de droit.

Jean-Louis BARON

Liste Le Perray Notre Commune... TOUS

EN ACTION : Jean-Claude VIN

Liste "Ensemble Pour le Perray" :

> VOTE : Adoptée à l'unanimité

Sécurité : rencontre avec le commandant Roznowski

Mercredi 14 octobre, Monsieur le Maire et Frédéric Paquet, adjoint à la sécurité, se sont rendus au commissariat de Rambouillet. À cette occasion, ils ont pu échanger avec le commandant Roznowski et les 80 policiers du commissariat.

Les problèmes récurrents rencontrés sur notre commune ont pu être évoqués et le futur plan pour faire baisser l'insécurité au Perray présenté.



PROGRAMMATION MAISON DES PROJETS

ANNULÉ

Novembre

Semaine Européenne de la réduction des déchets 2020
Du 21 au 28 novembre 2020

Samedi 7 novembre - 9h/14h
Atelier de Cycles & Recycle
33, rue de Chartres

Atelier participatif autour de la réparation de vélo.

Sur rendez-vous : contact@cyclesetrecycle.fr - 06 49 98 36 51
En collaboration avec Cycles et Recycle

Samedi 7 novembre - 14/17h
Répare Café

Un appareil en panne ou hors d'usage ? Venez réparer votre cafetière, ou tout autre objet électronique de votre quotidien. Une bonne façon de réduire ses déchets, tout en partageant un moment convivial autour d'un café.

Accès libre.
En collaboration avec Ressources&Vous

Samedi 14 novembre - 15h/17h
Atelier Zéro Déchet « Furoshiki »

Venez vous initier à la technique ancestrale japonaise, le Furoshiki. Avec un simple carré de tissu, réalisez toute sorte d'emballage ou sac très utiles au quotidien (cabas pour les courses, porte-bouteilles, porte-livres, etc.) ainsi que des emballages cadeaux originaux et réutilisables à volonté. Ludique et écologique, le Furoshiki saura vous séduire et vous aider dans la réduction de vos déchets.

Inscription obligatoire.
En collaboration avec l'épicerie participative l'Epi-Plette

Samedi 21 novembre - 9h/14h
Atelier de Cycles & Recycle
33, rue de Chartres

Atelier participatif autour de la réparation de vélo.

Sur rendez-vous : contact@cyclesetrecycle.fr - 06 49 98 36 51
En collaboration avec Cycles et Recycle

Samedi 21 novembre - 18h
Conférence-débat « Comment venir à bout de l'obsolescence programmée ? »
La conférence se déroulera à la médiathèque

Retrouvez-nous pour une conférence-débat qui s'interrogera sur les stratagèmes mis en œuvre pour nous faire renouveler sans cesse nos biens, sur leurs conséquences désastreuses pour l'environnement, mais aussi sur les solutions qui existent déjà pour contrer ce phénomène dévastateur.

Places limitées.
Inscription obligatoire.

En collaboration avec Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP), Lab Transition, Ressources&Vous

Du samedi 21 au jeudi 26 novembre
Exposition « Inusable »
Rendez-vous à la médiathèque

Une exposition surprenante et nostalgique mettant à l'honneur les publicités d'autrefois, en vue d'ouvrir le débat sur la nécessité d'opérer à une transition, autour de l'allongement de la durée de vie de nos produits. Ça n'était pas mieux hier : ce sera mieux demain !

Accès libre.
En collaboration avec l'association Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP), la Médiathèque du Perray

Samedi 21 novembre - 13h/17h
Répare'Tout

Rien ne se jette, tout se répare ! Cet atelier vous aidera à redonner une seconde vie à vos objets du quotidien hors d'usage : vêtements, petits affûtages, bois, mécanique, électricité, bijoux, maroquinerie.

Accès libre.
En collaboration avec Lab Transition

Décembre

Samedi 5 décembre - 9h/14h
Atelier de Cycles & Recycle
33, rue de Chartres

Atelier participatif autour de la réparation de vélo.

Sur rendez-vous : contact@cyclesetrecycle.fr - 06 49 98 36 51
En collaboration avec Cycles et Recycle

Samedi 5 décembre - 14/17h
Répare Café

Un appareil en panne ou hors d'usage ? Venez réparer votre cafetière, ou tout autre objet électronique de votre quotidien. Une bonne façon de réduire ses déchets, tout en partageant un moment convivial autour d'un café.

Accès libre.
En collaboration avec Ressources&Vous

Samedi 12 décembre - 14h/16h
Atelier couture spécial Noël

Venez créer vos futures décorations de Noël ! L'Epi-Plette vous apprendra à coudre à la machine vos décorations de Noël à accrocher au mur ou au sapin. Vous pouvez apporter votre machine à coudre personnelle si vous êtes plus à l'aise. Le tissu et la mercerie seront fournis.

Inscription obligatoire.
En collaboration avec l'épicerie participative l'Epi-Plette



la Maison
des Projets

La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets
5, rue de l'Église
maisondesprojets@leperray.fr
01 30 46 31 15 - www.leperray.fr



VIE MUNICIPALE



Conception du Programme événementiel Janvier/Juillet 2021

Nous invitons les associations qui organisent des événements à nous les signaler afin qu'aucun rendez-vous ne soit manquant à l'édition Janvier/Juillet 2021 du programme événementiel (à paraître fin décembre). Tournoi sportif, loto, rassemblement festif, concert public, festival, foire aux vêtements... Quel que soit l'événement, n'hésitez pas à nous soumettre les manifestations que vous organisez sur la commune en envoyant les informations suivantes :

- Date
- Lieu
- Titre (objet)
- Organisé par/ en collaboration/ partenariat avec...
- Descriptif-résumé
- Infos complémentaires (prix, horaires, etc.)

Avant le **30 novembre prochain**, par mail : publication@leperray.fr ou via le formulaire disponible sur le site internet de la commune : leperray.fr

Pour plus d'informations : Service Communication - 01 30 46 31 15 - publication@leperray.fr

Le Perray
EN YVELINES

✉ service.culture@leperray.fr
📍 Ville du Perray-en-Yvelines
🌐 www.leperray.fr

Commémoration, Armistice du 11 novembre 1918

Voir page 25

Événement susceptible d'être modifié/annulé selon les conditions sanitaires.

En raison du contexte actuel, seule une cérémonie restreinte aura lieu.

Pour plus d'informations :

Service Communication

01 30 46 31 15

service.culture@leperray.fr



Collecte de sang

Prochaine collecte de sang **le dimanche 29 novembre**, espace de la Mare au Loup. Retrouvez toutes les informations (dates et horaires des prochaines collectes) sur le site de l'EFS : www.efs.sante.fr



Avis de sécheresse 2020

La commune va effectuer auprès du Ministère de l'Intérieur **une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant le phénomène de la sécheresse durant l'été 2020**. Avant le 15 décembre 2020, si vous avez eu un problème dans votre habitation, nous vous remercions de bien vouloir adresser au secrétariat général de la mairie (agros@leperray.fr) une déclaration sur l'honneur ainsi qu'une ou deux photos montrant les dommages constatés.



Petit-déjeuner d'échanges entre élus et agents municipaux

Jeudi 17 septembre, Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints et de ses conseillers a réuni les agents municipaux autour d'un petit-déjeuner qui a permis à tous de partager un moment de convivialité. Cette rencontre a été l'occasion, pour l'équipe municipale, d'échanger librement avec nos agents qui sont quotidiennement sur le terrain. Leurs métiers et leurs missions sont les garants de notre cadre de vie.



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Entretien de l'espace communal

Chaque jour, vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions. **Nos agents municipaux travaillent, jour après jour, pour que notre commune soit bien entretenue et propre.** Les agents des services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le

cadre de vie des habitants de la commune. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique. Poursuivons, ensemble, chacun à notre échelle, les efforts entrepris pour maintenir et favoriser un cadre de vie agréable.



Cimetières

Les 2 cimetières que compte la commune (le cimetière du Moulin, rue du Moulin et le cimetière de la Forêt, route de la Grande Brèche) sont entretenus par la ville. Récemment, les agents municipaux ont assuré le nettoyage et l'entretien des espaces verts du cimetière du Moulin.

En complément du travail effectué par les agents municipaux, nous demandons aux familles des défunts et à tout visiteur de respecter le règlement des cimetières, disponible sur le site de la ville (rubrique LE PERRAY > Territoire > Cimetières) et auprès de l'état civil, en Mairie. Le règlement précise l'ensemble des mesures applicables concernant l'ordre intérieur et la surveillance des cimetières, l'inhumation et l'exhumation, les concessions, travaux, etc.).

Votre aide est précieuse

- **Les trottoirs doivent rester propres et permettre la circulation des piétons, leur entretien incombe aux propriétaires et riverains des voies publiques en question.** L'arrêté municipal du 15 janvier 2013* précise dans ce sens : « Les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile. Ils doivent nettoyer les gargouilles et autres ouvrages d'évacuation des eaux pluviales placés en travers des trottoirs, ainsi que les caniveaux bordants ceux-ci, de manière à maintenir l'écoulement des eaux ». Par ailleurs, il est à rappeler que « les propriétaires et occupants des immeubles riverains des voies publiques devront

racler après chaque chute de neige [...] et tenir soigneusement balayés les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau au droit de leur façade et de leur clôture ».

- **Il est interdit de jeter des déchets sur la voie publique,** des poubelles sont à votre disposition au sein de la ville et sont régulièrement vidées par les agents municipaux. Des poubelles complémentaires sont également en cours d'installation rue de Chartres.

- Déjections canines

Selon l'article 3 de l'arrêté municipal du 9 janvier 2009*, nous rappelons que les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, en dehors de ce cas, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les

trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins et ce par mesure d'hygiène publique. Les propriétaires ou gardiens de chiens et chats doivent veiller au respect de la propreté et de la salubrité publique en s'assurant de ramasser les déjections. Il est demandé aux propriétaires ou gardiens d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation sous peine de verbalisation (Art. 610-5 du code pénal).

Merci aux Perrotines et Perrotins qui respectent ces règles. Votre aide permet de mettre en valeur notre commune.

* Plus d'infos et arrêtés à consulter : <https://leperray.fr/civisme-et-civilite/>

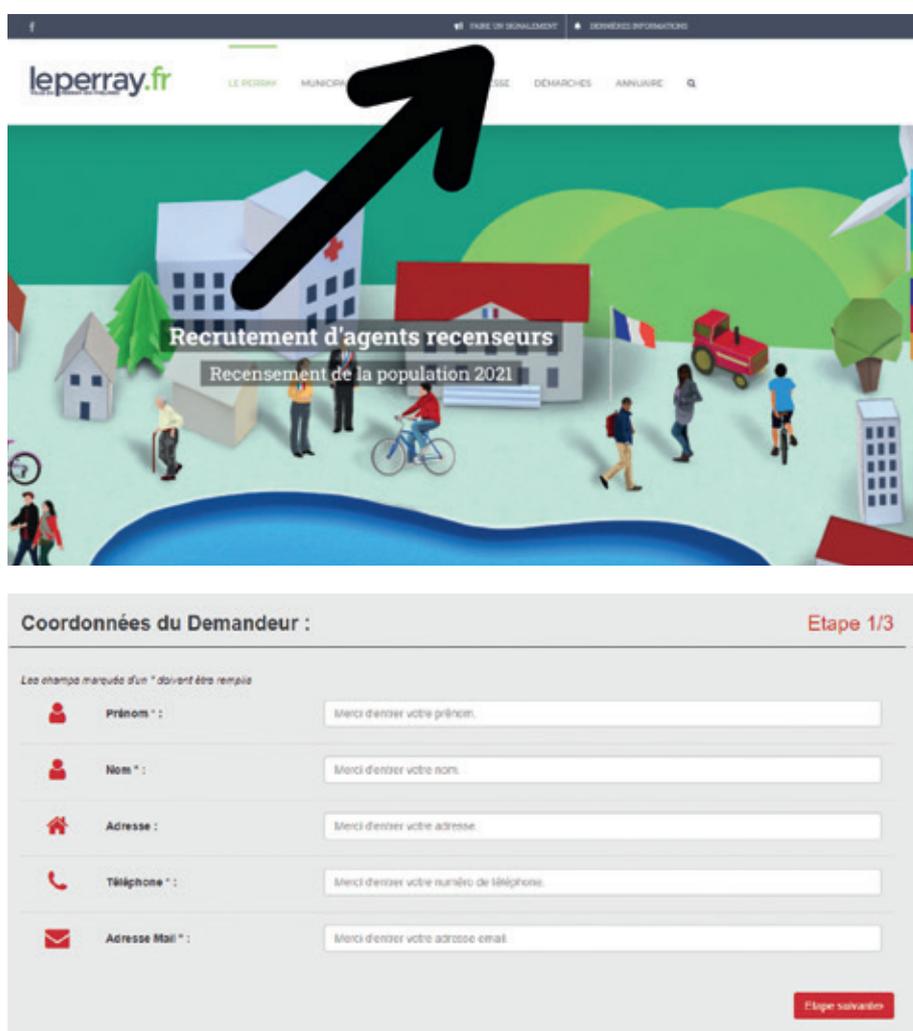
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Signalez facilement les incidents que vous détectez sur l'espace public

Vous détectez un nid-de-poule ? Un luminaire cassé ? Un problème sur la voirie ou un dépôt sauvage de déchets ? **La commune vous permet d'utiliser un outil de signalement en ligne pour remonter rapidement les éventuels problèmes et incidents rencontrés sur l'espace public.** Comment ça marche ? Pour signaler un incident, vous devrez d'abord renseigner vos coordonnées, il vous sera ensuite proposé de catégoriser le type de problème rencontré, vous pourrez alors géolocaliser

l'incident, le décrire et y rattacher éventuellement une photo. Une fois le signalement envoyé, vous recevrez alors une notification (accusé de réception) de prise en compte de votre demande. Le signalement est possible depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone sur le site de la ville : www.leperray.fr.

Services Techniques :
service.tech@leperray.fr - 01.30.46.31.12



The image shows a screenshot of the website leperray.fr. At the top, there is a navigation bar with the logo and menu items: LE PERRAY, MUNICIPALITE, VIE, DEMARCHES, ANNUAIRE. Below the navigation bar is a large banner for "Recrutement d'agents recenseurs" (Recruitment of census agents) for the "Recensement de la population 2021" (2021 population census). A large black arrow points to the top right corner of the page, indicating the location of the reporting tool. Below the banner is a form titled "Coordonnées du Demandeur :" (Requester's coordinates) with the step indicator "Etape 1/3". The form contains five input fields: Prénom *, Nom *, Adresse *, Téléphone *, and Adresse Mail *. Each field has a placeholder text: "Merci d'entrer votre prénom.", "Merci d'entrer votre nom.", "Merci d'entrer votre adresse.", "Merci d'entrer votre numéro de téléphone.", and "Merci d'entrer votre adresse email." respectively. A red button labeled "Étape suivante" (Next step) is located at the bottom right of the form.

LES RAMASSAGES

DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères :

tous les vendredis matin

Emballages :

un lundi sur deux l'après-midi

lundi 9 et 23 novembre

lundi 7 et 21 décembre

Verre :

Zone 1 lundi 16 novembre

et 28 décembre

Zone 2 mardi 17 novembre

et 29 décembre



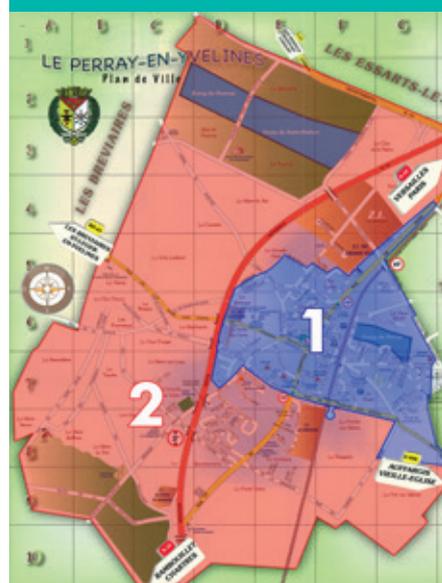
DÉCHETS VERTS

• **Le Perray 1**

mercredi 4, 11 et 18 novembre.

• **Le Perray 2**

jeudi 5, 12 et 19 novembre



ENFANCE/SCOLAIRE

Nos petits bouts de choux ont participé à la Semaine du Goût !

Cette année les petits lutins de notre Multi-accueil « Les Perrolutins » sont partis chaque jour en promenade au cœur des saveurs mais aussi des couleurs. Chaque jour, le menu était composé d'aliments de même couleur. Grâce à toute l'équipe, les enfants ont pu embarquer pour un voyage plein de surprises.

Les découvertes se sont faites durant toute la semaine du 12 au 16 octobre au travers de plusieurs ateliers : pâtisserie, rencontre avec les goûts mais aussi avec les odeurs, tout cela couronné par la confection d'une salade de fruits.

Quel meilleur moment que la petite enfance pour éveiller les papilles et surprendre nos explorateurs en herbe et futurs gastronomes ?



Vendredi
Salade de fruits

Jeudi
Fruits et légumes d'automne

Lundi
Pâtisserie

Mardi
Différentes saveurs

LA SEMAINE DU GOÛT 2020

Mercredi
Différentes saveurs



Offre d'emploi

Pour ses deux écoles primaires la Municipalité du Perray recherche, des personnes sérieuses et motivées (baccalauréat minimum) par une expérience en études surveillées, à raison d'un à plusieurs soirs par semaine pendant 1h30.

Renseignements et candidatures : 01 30 46 31 10 - service.scol@leperray.fr

École du Pont Marquant

Merci à Chantal Lahitte, Maire-Adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance ainsi qu'aux agents municipaux pour leur réactivité et leur mobilisation face à l'absence de 3 ATSEM mi-septembre. Les absences ont pu être palliées et nos petits Perrotins ont pu être accueillis dans d'excellentes conditions grâce à l'encadrement de 9 ATSEM pour 8 classes !

Carte Imagin'R : remboursement de 31€

Un remboursement de 31€ sera effectué au bénéfice des enfants de 6ème et 5ème (collège public et privé sous contrat). Dépôt des dossiers du 5 octobre au 30 novembre 2020, tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Pièces justificatives à fournir :

Nom / Adresse mail

Copie du Pass Navigo

Certificat de scolarité (remis par le collège)

RIB

Attestation de contrat imagine R (disponible sur votre espace personnel)

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Livret de famille si le nom de l'enfant n'est pas le même que celui du justificatif de domicile

Pour plus d'informations : Service Scolaire 01 30 46 31 10 - service.scol@leperray.fr

JEUNESSE

Nouveauté, la carte Pass'sport

La carte Pass'Sport offre **la possibilité aux jeunes Perrotins âgés de 10 à 17 ans de découvrir et de s'initier à de multiples activités sportives** (sports collectifs, sports d'opposition, sports de raquettes, rollers, activités physiques de pleine nature...).

Assuré par l'éducateur sportif diplômé

de la Ville, l'encadrement privilégie l'épanouissement, l'acquisition de valeurs telles que le plaisir de pratiquer ensemble, le respect et les notions de santé par le sport.

Tout en favorisant l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre, le dispositif Pass'Sport contribue à **orienter**

les enfants qui le souhaitent vers une activité de compétition au sein des clubs sportifs du Perray.

Le Pass'Sport donne accès toute l'année :

- Aux séances du mercredi après-midi pendant la période scolaire
- aux semaines d'initiations sportives pendant les vacances pour les 10-14 ans.

Des activités pour bouger toute l'année pour les CM2-ados au gymnase, rue des Lauriers, le mercredi de 13h30 à 15h30. 15€ (de septembre à juin)

Inscriptions :

À partir du 9 septembre de 13h30 à 15h30

Gymnase rue des Lauriers

Documents à fournir :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- le règlement de 15€

Renseignements

Service des sports :

service.sport@leperray.fr

01 30 46 31 23



SOLIDARITÉ

Colis de Noël et chocolats pour nos seniors

La distribution des colis aura lieu le samedi 12 décembre (pour toutes les personnes nées avant 1943). Information auprès du CCAS (service animation sociale) : 01 30 46 31 19 • as-ccas@leperray.fr.

Cette année, la Municipalité pense à tous nos seniors; les personnes nées entre 1944 et 1955 se verront ainsi offrir un ballotin de chocolats pour les fêtes, à retirer en Mairie entre le 14 et le 18 décembre. En cas d'empêchement, n'hésitez-pas à contacter le CCAS.



RETOUR SUR

LA SEMAINE BLEUE

Retour sur les activités proposées dans le cadre de la Semaine Bleue, du 5 au 9 octobre.

Merci aux associations partenaires et aux intervenants mobilisés dans le cadre de cette semaine nationale.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Mme Michelle DAUGUET, diététicienne-nutritionniste sur Le Perray pour son intervention auprès de nos aînés de la RPA.

AU PROGRAMME :

- marche nordique,
- visite du Parc et ateliers autour du patrimoine,
- atelier prévention nutrition,
- confection de tabliers sensoriels,
- séance de cinéma,
- initiation au tir,
- atelier culinaire,
- confection de chapeaux en lavande





RETOUR SUR

Vide grenier

Dimanche 13 septembre, Champ de Foire. Toujours un grand succès pour notre vide grenier de rentrée, de nombreux exposants présents pour le plaisir des visiteurs venus du Perray et des alentours.



Visite de la ville et Journée du Patrimoine

Le 16 septembre dernier, pour la première fois, les deux événements se déroulaient simultanément et ont connu un double succès. Tandis que 30 nouveaux habitants visitaient la ville, 25 autres, fort intéressés, venaient aux Granges du Parc Municipal voir les expositions préparées par le Service Communication et HMPY : cartes anciennes et clichés d'aujourd'hui, l'école au Perray et en Sud-Yvelines. Une première conférence a retracé l'histoire de nos écoles, puis, au retour de la visite de la ville, une seconde exposait rapidement l'histoire de la ville du Perray, telle que HMPY la présente chaque année dans les écoles. Des jeux ont permis aux visiteurs de gagner des livres d'histoire locale offerts par HMPY et Le Perray Patrimoine et Culture.



Bourse à vélo

Le samedi 19 septembre 2020 s'est tenue la première bourse aux vélos au Perray-en-Yvelines.

Organisée pendant la semaine européenne de la mobilité, cette bourse aux vélos a été l'occasion de promouvoir à l'échelle locale les bonnes pratiques en matière de mobilité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cet événement

a permis de mettre à l'honneur la vente et l'achat responsable de vélos. Séduits par la démarche, près de 200 personnes ont répondu présentes pour cette journée spéciale autour du vélo d'occasion. Les participants ont pu déposer leurs vélos à vendre directement sur place le matin. L'après-midi était entièrement consacrée à la vente de vélos d'occasion à prix solidaire. Étudiants, jeunes actifs, salariés, famille, tout le monde a pu y trouver son compte. Grâce à Cycles & Recycle, près

de 80 vélos ont pu être exposés et environ une cinquantaine d'entre eux a pu être sauvée de la cave ou de la déchetterie. Au-delà de ses ateliers Répar'Vélo qui connaissent un grand succès au Perray, l'association Cycles et Recycle souhaite développer de nouvelles actions en faveur de la mobilité en élargissant son domaine de compétences et continuera de proposer dans le cadre de la Maison des Projets des initiatives s'inscrivant dans cette dynamique.



Opération de dépistage de la Covid-19 au Perray-en-Yvelines !

Lors du passage du MobilTest Covid le samedi 17 octobre dernier, **près de 200 tests ont été réalisés**. Merci à Anne Cabrit, conseillère régionale et la Région Ile-de-France pour le financement de cette opération !



1^{ère} Cérémonie de remise de prix aux bacheliers mention très bien !



Vendredi 18 septembre, salle des Granges du Parc. Comme nous nous y étions engagés lors de notre campagne, nous souhaitons récompenser l'effort des jeunes Perrotins qui ont travaillé tout au long de l'année. À la clé, une carte cadeau de 200€ !

À VENIR

ANNULÉ

Orchestre de l'Alliance

Vendredi 13 novembre, 20h30, salle des fêtes de la Mare au Loup.

Proposé par le Conseil Départemental des Yvelines.

Le compositeur allemand Joseph Martin Kraus est de nos jours considéré comme le « Mozart suédois ». Né en 1756 comme ce dernier en Bavière, il effectue une brillante carrière à la cour de Suède avant de s'éteindre à l'âge de 36 ans, soit exactement quelques mois après la mort de son illustre contemporain. Sa musique, longtemps éclipsée par celle de ses pairs, révèle pourtant des trésors qui n'ont rien à envier aux chefs-d'œuvre de Mozart et Haydn. L'Orchestre de l'Alliance explorera quelques-unes des plus belles pages tant pour voix accompagnées de l'orchestre que des œuvres orchestrales écrites par Joseph Martin Kraus. Nul doute que la soprano Marie Perbost, Révélation artiste lyrique aux Victoires de la musique 2020, saura révéler tout l'éclat et la magie de ces arias par son chant incarné et sa présence captivante. Informations et réservations : kberget@leperray.fr - 01 78 82 02 57

Inscription obligatoire

(inscription possible en ligne via la page d'accueil du site de la ville).

service.culture@leperray.fr - 01 30 46 31 15

Conférence scientifique : La mission SVOM, une mission dédiée au ciel transitoire dans l'ère des nouveaux messagers

Vendredi 20 novembre, 20h, salle des fêtes de la Mare au Loup.

La mission SVOM est une mission d'astrophysique franco-chinoise dont l'objectif principal est l'observation et l'étude des sursauts gamma, les phénomènes les plus violents et les plus lointains observables dans l'univers. SVOM est un ensemble d'instruments multi-longueurs d'onde déployés au sol et dans l'espace. Cet ensemble d'instruments ouvre des perspectives très intéressantes pour étudier ces sursauts gamma dont certains

se sont produits alors que l'univers était âgé de quelques centaines de millions d'années. Actuellement la mission est en construction et son lancement est programmé pour 2022.

Bertrand Cordier, astrophysicien au CEA Paris-Saclay, présentera la mission et ses instruments et illustrera le programme scientifique avec quelques objectifs majeurs.

Informations et réservations :

kberget@leperray.fr - 01 78 82 02 57

Concert des professeurs du conservatoire, la chanson française « des années 20 à nos jours ».

Samedi 21 novembre, 20h,

salle des fêtes de la Mare au Loup.

Les professeurs des 2 sites d'enseignement du conservatoire à rayonnement intercommunal Gabriel Fauré se retrouvent le temps d'une soirée consacrée à la chanson française des années 20 à nos jours. L'occasion pour eux d'échanger autour de leur passion commune : la musique.

Pour leurs élèves, ce sera le moment de voir leurs professeurs en situation de musicien et de leur découvrir de nouvelles facettes. Une plongée dans les truculents textes et mélodies des années 20, un pied dans la tradition classique et l'autre déjà dans la comédie musicale et le cabaret mais aussi des textes humoristiques. Ou comment faire revivre le temps d'une soirée les plus belles pages de la musique « début de siècle », Joséphine Baker, André Messager ou les Mineurs !

Participants : Juliette DECELLE (flûte traversière), Manon LANDRY (chant, guitare), Florine VARLEZ (tuba), Sébastien AIN (trombone), Bastien RAGOT (guitare, trompette), Simon BOLZINGER (violoncelle), Sarah SULTAN (violoncelle), Chloé DUCRAY (harpe), Delphine GIRARD (piano), Elizabeth PAAVEL (chant), Véronique NJIKITINE (arrangements), Nicolas VERGNE (piano). Informations et réservations : www.rt78.fr

À VENIR

ANNULÉ



L'obsolescence programmée

Conférence-débat : comment venir à bout de l'obsolescence programmée ?

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Samedi 21 novembre, 18h, Granges du Parc

L'Association HOP (Halte à l'Obsolescence Programmée) propose, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, une soirée pour débattre de l'obsolescence programmée. Smartphones ralentis suite à une mise à jour, T-shirt troué à peine porté, machine-à-laver subitement en panne... Et si ce n'était pas un hasard ?

La conférence proposera de s'interroger sur les stratagèmes à l'œuvre pour nous faire renouveler sans cesse nos biens, sur leurs conséquences désastreuses pour l'environnement, mais aussi sur les solutions qui existent déjà pour contrer ce phénomène dévastateur. La réparation, la consommation durable et les multiples vies de nos objets seront mises également à l'honneur toute la semaine à travers des ateliers éducatifs et ludiques dans le cadre de la Maison des Projets.

Informations et réservations :
maisondesprojets@leperray.fr - 01 30 46 31 15

Exposition inusable

Du samedi 21 au jeudi 27 novembre, à la Médiathèque, aux horaires d'ouverture

Cette exposition, à travers un mode plus artistique que militant, est une invitation à ouvrir le débat sur la production et la

consommation durables et ainsi fédérer les visiteurs, tous acteurs et tous un peu responsables de cette nécessaire transition à opérer, autour de l'allongement de la durée de vie des produits. Ça n'était

pas mieux hier : ce sera mieux demain. En collaboration avec l'association Halte à l'Obsolescence Programmée.

Informations : 01 30 46 31 15
maisondesprojets@leperray.fr

Star Wars : Les marionnettes contre-attaquent

Samedi 5 décembre, 20h, salle des fêtes de la Mare au Loup

Spectacle de marionnettes sur des bandes originales des films Star Wars, The Mission, West Side Story, Le bon, la brute et le truand, et du jeu Halo. Ennio Morricone vs. Johnny Williams - Once Upon A Time in The Star Wars. Concert symphonique, chœurs & marionnettes. Oeuvres de John Williams

et Ennio Morricone, dont « Star Wars » (épisodes 1 à 6) raconté en marionnettes, « Il était une fois dans l'Ouest », « la Trilogie du dollar », « Jurassic Park » ... Orchestre du C.H.A.T., Chorale des Rigoles, Marionnettes de la Silver Moustache Compagnie.

2h avec entracte, bar sur place.
Informations et réservations :
kberget@leperray.fr - 01 78 82 02 57



ANNULÉ

Grand Marché de Noël

**Samedi 28 et
dimanche 29
novembre**

De 10h à 21h le samedi

De 10h à 19h30 le dimanche



À l'approche des fêtes, nous comptons sur tous les perrotins pour apporter une touche de magie à la commune, n'hésitez pas à accrocher vos plus belles décorations sur votre porte, dans vos jardins et sur vos terrasses.



**Des animations
pour tous !**

- Musique & chants
- Père Noël & distribution de bonbons
- Ateliers pour toute la famille et surprises

**Un village de
Noël réparti en
3 pôles :**

- La chocolaterie du Père Noël
 - L'auberge de Noël
 - L'atelier des Lutins
- Centre-ville et Parc municipal



Venez découvrir de nombreux chalets, décorations, illuminations, dans le Parc municipal et le centre-ville.

À cette occasion vous pourrez vous promener au coeur d'un véritable village de Noël. Plusieurs univers féériques enchanteront petits et grands et feront scintiller les yeux de tous....

Le père Noël viendra vous rencontrer et vous pourrez capturer ces instants magiques en prenant quelques photos sous les lumières des guirlandes qui illumineront notre ville durant tout le week-end.



Plus de 70 exposants

- Gastronomie : chocolat, thé, champagne, confiseries...
- Artisanat : bijoux, décorations, créations, savons, bougies...
- Buvettes : crêpes, gaufres, marrons, vin chaud, boissons chaudes, jus d'orange chaud, bières, ...
- Restauration



En collaboration avec les commerces et artisans locaux, l'ACAPY, le Comité des Fêtes, les structures municipales et associations perrotines.



VIE ASSOCIATIVE

REPORTÉ



L'Origole

Au vu des conditions sanitaires actuelles l'édition de l'Origole est reportée à 2021.

Réveillon de la St Sylvestre

Les membres du Comité des Fêtes ont décidé d'annuler le Réveillon de la St Sylvestre organisé depuis de nombreuses années dû aux distanciations qui doivent être respectées pour cette soirée conviviale et dansante.

Nous regrettons que cet événement n'ait pas lieu.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes et rendez-vous en 2021 !

Grande collecte de Noël !



Collecte de décoration de Noël.

Vous n'utilisez plus certaines de vos décorations de Noël : Guirlandes, boules, personnages et autres décors de Noël ? Le Comité des Fêtes leur donne une seconde vie. Pour tout don merci de contacter Madame Danielle Carroy au 06 18 45 05 98 ou par mail à : serge.carroy@sfr.fr

Ne jetez plus vos bouchons de liège

Il faut entre 30 et 50 ans pour qu'un chêne-liège produise une écorce d'épaisseur et de qualité nécessaire à la réalisation des bouchons. Qu'ils soient de Champagne, de vin, de pétillant, de Crémant ou autres produits en liège, ne les jetez plus. L'écorce d'un chêne-liège, planté aujourd'hui, ne sera récoltée que par vos petits-enfants. Des organismes spécialisés récupèrent les bouchons qui sont ensuite recyclés et broyés. Le granulat ainsi obtenu sert à produire d'autres bouchons et autres produits en liège, de l'isolation entre autres. La demande est très forte. Offrez-leur une seconde vie ! Où déposer vos bouchons : Espace de la Mare au Loup, les jeudis après-midi au bâtiment 6, dernière porte à droite par l'extérieur (atelier maquettes).

Contact : M. Brodaz - 06 07 03 03 43.

La chaîne du liège - Valorisation des bouchons de liège

1, rue des haras - 76890 TOTES

Ressources&Vous

L'association recherche des réparateurs et réparatrices bénévoles (appareils électriques, bijoux, couture...) pour le répare café du Perray ou pour venir aider à la ressourcerie.

Les personnes intéressées peuvent contacter le 09.51.23.59.31.



LE PERRAY-EN-YVELINES
Maison des Projets, 5, rue de l'Eglise



POUR NE PLUS JETER, RÉPARONS ENSEMBLE

La rentrée sportive de l'Elan

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'Elan a souhaité faciliter le retour de ses adhérents sur leurs activités sportives et a mis en place des inscriptions en ligne tout en multipliant les permanences pour finaliser les inscriptions dans des conditions d'accueil optimal, en se protégeant au mieux dans le cadre des mesures sanitaires.

Toutes ses actions ont pu se mettre en place grâce aux bénévoles de l'Elan qui travaillent activement et sans relâche depuis le déconfinement pour proposer une reprise sportive dans les meilleures conditions possible.

L'Elan a proposé à ses adhérents des remboursements partiels et des attestations de dons pour compenser la fermeture suite à la pandémie.

Les cours ont commencé comme prévu le Lundi 14 Septembre dans toutes les activités avec un protocole sanitaire bien respecté par tous nos adhérents grâce à la vigilance de nos animateurs.

Quelques places sont encore disponibles dans certains cours :

- Pilates lundi 12h15, jeudi 21h00, vendredi 19h15,
- Gym Tonique jeudi 12h15,
- Bien Être Dos mercredi 9h00,
- Sophrologie mardi 15h00.
- Tai Chi mardi 17h45 et
- Qi Gong le mardi 19h00.

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu dans la salle des Granges située dans le Parc Municipal le Vendredi 11 Décembre 2020 à 20h30.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des conditions de maintien de cette assemblée.

Pour tout renseignement :

elan.leperray@gmail.com

<https://elansportpourtous.jimdofree.com/>

MÉDIATHÈQUE



Sélection



Là où chantent les écrevisses

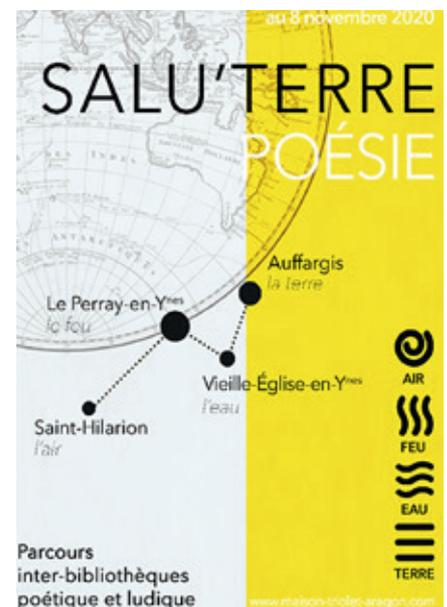
Delia OWENS, Éditions du Seuil, 2020.

Les gens du bourg l'appellent "la fille des marais". Vivant seule et cachée des services sociaux dans les marais de Barkley Cove, une petite ville de Caroline du Nord, Kya a été abandonnée par les membres de sa famille à tout juste 10ans. Ne connaissant pas les bancs de l'école, elle apprend quotidiennement à survivre avec le peu de moyens laissés par son père (une cabane délabrée et un petit bateau motorisé). En rencontrant Tate, un jeune homme doux et cultivé, elle retrouve de plus en plus le courage de tout surmonter. Mais, à son tour, il doit aussi la quitter pour poursuivre ses études ailleurs. Sous la pression de la solitude et du manque d'affection, Kya finit par baisser ses gardes face à Chase Andrews, le don juan de la ville. L'irréparable va se produire, elle ne peut plus compter que sur elle-même.

Dans la même veine que "My Absolute Darling", "Là où chantent les écrevisses" constitue le premier roman de l'auteure qui raconte l'incroyable destin d'une petite fille abandonnée, un personnage très attachant ne pouvant susciter que l'empathie du lecteur. Un véritable coup de cœur ! Roman splendide à dévorer !

Salut'Terre poésie

Courant octobre, la Maison Elsa Triolet-Aragon, avec le soutien du Conseil Départemental des Yvelines, a présenté dans quatre médiathèques (**Auffargis, Vieille-Eglise-en-Yvelines, Le Perray en Yvelines et Saint-Hilarion**) le projet SALU'TERRE POÉSIE. Un parcours poétique et graphique à découvrir dans chacune d'entre elles, reliant les quatre éléments (la terre, le feu, l'eau et l'air). Au **Perray En Yvelines**, l'élément choisi fut "LE FEU". *Réchauffé par la chaleur des mots et des notes au coin du feu, vous voilà captif d'une pause poétique et musicale.* Les visiteurs du parcours ont pu s'adonner à une séance apaisante d'écoute d'extraits poétiques, dans un joli décor chaleureux. Dix cartes poèmes disséminées dans les quatre médiathèques participantes et aux alentours étaient à collectionner. Des cadeaux-surprise ont été offerts par la Maison Elsa Triolet-Aragon aux heureux gagnants, ayant réuni les dix modèles. En marge, des ateliers de création et d'écriture pour enfants de 8 à 12 ans ont été proposés. Une belle occasion de (re)découvrir la poésie sous toutes ses formes et dans toute sa splendeur !



Informations pratiques

Depuis le 31 octobre et pendant toute la durée du confinement, la Médiathèque adopte un système de prêt/retour selon le principe de commande à distance. Les lecteurs devront contacter les bibliothécaires (mail/téléphone) afin de réserver les documents souhaités.

Pour faire leurs choix, un catalogue et un blog sont disponibles en ligne. Les bibliothécaires peuvent également proposer une sélection personnelle à partir des préférences des lecteurs (auteur, nature du document, sujet,). Attention, le lecteur ne pourra venir récupérer/rendre ses documents qu'une fois la confirmation reçue, et uniquement aux horaires suivants : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 11h à 18h et le samedi de 10h à 16h30.

Les locaux de la Médiathèque restent inaccessibles au public.

Contacts : Médiathèque du Perray
Espace de la Mare au Loup,
14 rue de Houdan
01 34 84 89 84 -
leperray.bibliothèque@orange.fr
Blog : <http://mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.com>
<http://bmlleperray.dnsalias.net/>

La commémoration du 11 novembre et le devoir de mémoire

Pendant des millénaires, la vie des hommes a été rythmée par les événements liturgiques. Malgré la séparation, en 1905 en France, de l'Église et de l'État, les liens entre l'église du village et ses élus républicains ont longtemps persisté. Au Perray, le 2 novembre 1920, l'abbé Lortholary bénit le Monument aux Morts et, dans les années 1970, il est encore fréquent de voir le banc d'œuvres de l'Eglise Saint-Eloi accueillir les élus municipaux. François Guizot, ministre de l'Instruction Publique, puis chef de gouvernement a instauré les écoles-mairies et la laïcité de l'enseignement comme bases de la citoyenneté, mais le programme officiel comportait encore l'enseignement de la morale religieuse. Si, encore aujourd'hui, la République a dû mal à imposer ses valeurs à tous ses enfants, une liturgie laïque républicaine s'est mise en place avec des grandes cérémonies – le 1er et le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre – qui ponctuent l'année avec les fêtes religieuses traditionnelles – Pâques, Assomption, Toussaint, Noël – et sont pareillement surtout perçues comme autant de jours fériés.

Pour se souvenir que le clairon Pierre Sellier sonna le cessez-le-feu de la Première Guerre Mondiale à la onzième heure, du onzième jour du onzième mois de 1918, la loi du 24 octobre 1922 institue le 11 novembre comme fête nationale, célébrant l'armistice de 1918 et la paix revenue et celle du 28 février 2012 lui confère le statut de commémoration de tous les Morts pour la France. Toute liturgie a ses objets et le Monument aux Morts (environ 40 000 pour environ 36 000 communes) est celui de cette commémoration.

Dès la Toussaint 1915, le cardinal de Lyon, Primat des Gaules, appelait les prêtres de France à graver les noms de tous les soldats morts pour la France sur les murailles des églises. Ainsi, dès la fin de la Guerre, une stèle du souvenir en marbre, portant 29 noms est-elle installée dans la nef (positionnée aujourd'hui entre deux étapes du Chemin de Croix) et les élus du

Perray décident, dès la loi du 25 octobre 1919, ordonnant le recensement des morts et disparus pendant le conflit, l'érection d'un Monument aux Morts qui prendra place dans le carré militaire du cimetière communal où à partir du 10 mars 1915 ont été inhumés les deux tiers des morts de l'Hôpital auxiliaire 292 installé à la Croix Saint-Jacques dans le pavillon de chasse du Comte Potocki.

Ainsi, le 2 novembre 1920, les autorités du canton et de l'arrondissement inaugurent au Perray le 3ème Monument aux Morts du canton, un obélisque en pierre de Vire, conçu par M. Morice et réalisé par un granitier de Saint-Ouen, avec, en façade, un groupe en bronze original de Prosper Lecourtier – un coq dominant un casque allemand – et, gravés sur le socle, couleur garance, les 47 Morts pour la France recensés au Perray (26 Perraisiens et 21 morts à l'Hôpital auxiliaire). Les trois-quarts des familles ont contribué au financement du monument.

Depuis 1922, chaque cérémonie du 11 novembre se déroule selon le même rituel, quel que soit le temps : une fois l'office religieux terminé, un cortège d'habitants et d'enfants des écoles, emmenés par les élus et les représentants des corps constitués, part de la place de la Mairie et défile, Société Musicale et Drapeaux des Anciens combattants en tête, jusqu'au cimetière, où, après l'appel des Morts, le Maire lit le message officiel et son propre discours. La commémoration fait l'objet d'une annonce et d'un compte rendu, chaque année depuis 1972, dans les bulletins d'informations municipales.

De 2014 à 2018, L'édition de novembre du Perray-Infos a participé à la Mission du Centenaire en publiant les biographies des Morts pour la France. HMPY a symboliquement fleuri quelques sépultures individuelles, à Rambouillet et dans quelques nécropoles. En 2018, l'UAAC et HMPY ont obtenu que trois noms « oubliés » soient rajoutés sur le socle et ont édité un ouvrage mémoriel 1918-2018,



un centenaire pour la Paix.

Cette année, nouvelle étape, nous célébrons le centenaire du Monument et préparons avec la Mairie une plaque mémorielle où chacun pourra visualiser les lieux où sont tombés et reposent les Morts du Perray. Notre prochain article évoquera l'histoire d'un Mort pour la France, enterré au Perray, mais absent des inscriptions mémorielles.

Je vous invite à lire le numéro spécial du Bulletin de la SHARY de mars 2020, écrit par Marc Vigié et intitulé, Commémorer la Grande Guerre à la ville et aux champs, l'arrondissement de Rambouillet à l'automne 2018.

Patrick BÉGUIN, président d'HMPY

¹ Sous la Monarchie de Juillet, entre 1832 et 1848.

² Lettre pastorale In memoriam du Cardinal Sevin.

³ L'Union Amicale des Anciens Combattants du Perray et des Bréviaires (historique dans l'ouvrage mentionné).

⁴ Ouvrage toujours disponible auprès de HMPY et de LPPC.

TRIBUNES

Chères Perrotines, Chers Perrotins,

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Notre équipe a voté la mise en place de la carte Pass'sport permettant à une vingtaine de jeunes de 10 à 17 ans de découvrir et de s'initier à de multiples activités sportives les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires pour seulement 15€ annuels. La semaine du goût et la semaine bleue ont également été des temps de partage appréciés par tous les participants, petits et grands.

Nous voici dans une période très particulière marquée par un resserrement des mesures du gouvernement dans le cadre de la crise de la covid-19.

Pour nos associations, restaurateurs, commerçants, artisans locaux et entreprises ces mesures mettent en jeu leur survie. Des res-

trictions dans la durée empêcheraient certains de maintenir leur activité.

Ainsi, nous déplorons de devoir annuler le marché de Noël qui leur aurait apporté une bouffée d'oxygène dont ils ont tant besoin. Pour pallier en partie les pertes des commerçants et artisans liées au confinement, notre équipe a décidé de voter une enveloppe de 66000€ alimentée par le Département.

Pour autant, cette aide ne leur sera pas suffisante. Nous vous invitons à les soutenir également en consommant local auprès de ceux qui ont encore la chance d'être ouverts. La mairie communiquera en ce sens.

Malheureusement, pour ce qui est de la programmation événementielle et de l'activité des associations, nous n'avons d'autres choix que de devoir les suspendre pendant un temps donné.

Cette période de confinement est également une épreuve pour certains de nos aînés et pour les personnes vulnérables, c'est pourquoi nous sommes mobilisés à leurs côtés pour leur apporter toutes aides dont ils pourraient avoir besoin.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël. Prenez soin de vous et de vos proches

Conseillers municipaux - Liste "Tous Perrotins"

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAI, Arnaud PELLICCIA, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Olympe HELOIN, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS.

Chers Perrotins,

Après les nombreuses promesses de campagne et les 2 marchés nocturnes qui ont connu reconnaissons-le un certain succès, les Perrotins sont en attente de réalisations concrètes. Alors qu'il était question de baisser les frais de fonctionnement de la commune dans le but 'de reporter les économies réalisées sur de nouveaux investissements', une des premières mesures prises par notre nouveau Maire a été de rajouter un poste d'adjoint (8 au total) et d'augmenter pour chacun d'eux le montant de leur indemnité.

À ce jour, aucune nouvelle infrastructure communale n'est pourtant envisagée à notre connaissance au budget 2021. Pire, la construc-

tion de la nouvelle salle polyvalente qui devait débiter en fin d'année et qui était pour nous une nécessité, semble totalement abandonnée. Quant à la réalisation du retournement vers Paris au niveau de la Croix Saint Jacques qui devait être une priorité, nous apprenons dans le dernier Perray Infos qu'il est nécessaire au préalable 'd'effectuer des études, de monter un dossier et de rassembler des financements'.

Ne s'agit-il pas là d'une façon de temporiser et de repousser à plus tard ce qui devait être une des premières réalisations du mandat ? Car un projet d'aménagement a déjà été réalisé en 2005, ainsi qu'une étude d'opportunité en 2017 adressée aux services de l'Etat ; seule une réponse favorable des politiques était encore attendue. Quant à son financement, une somme

à hauteur de 1M€ a déjà été provisionnée par l'ancienne équipe !

Et que penser de l'utilisation à titre gratuit du parc Municipal par notre Maire pour un meeting politique des Républicains 3 jours après avoir fait voter en Conseil Municipal une délibération proposant la possibilité de louer le parc à des associations et entreprises locales pour l'organisation de manifestations privées ?

Conseillers municipaux - Liste "Le Perray Notre Commune" TOUS EN ACTION

Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Marie-Laure COSTE FAGART

Nous vivons une drôle d'époque, marquée par les crises. Celles qui nous guettaient déjà; le climat, l'écologie, celles qui ont surgi en un instant et qui ont tout chamboulé; la Covid, et puis celles qui menacent durablement; l'économie, la société. C'est inquiétant et fascinant à la fois car nous engageons une remise en question globale de tous nos acquis: nos modes de consommation, nos rapports à autrui, notre rapport au travail. Nous assistons à une ère de transformation qui face aux difficultés et aux contraintes, nous offre un boulevard d'opportunités. Encore faut-il faire preuve de curiosité

et de courage pour oser l'emprunter. Deux conseils municipaux et une table ronde se sont déroulés depuis ma dernière tribune. La nouvelle équipe s'installe et prend ses marques, le Maire a la chance d'être entouré d'agents et d'élus (majorité et opposition) compétents et forces de proposition mais je déplore un manque d'ouverture, et de confiance en le collectif pour que les meilleures idées puissent émerger.

Ce début de mandat a été abordé dans le bon sens avec des événements festifs et rassem-

bleurs qui ont remis de la joie dans le cœur de notre ville. Mais il faut rester vigilant face aux manœuvres politiques de l'ancien monde en inadéquation avec les attentes des perrotins et le monde d'aujourd'hui. Nous avons tous les outils nécessaires à faire enfin émerger la démocratie participative avec de l'honnêteté, de la transparence et de l'ouverture.

Conseiller municipal - Liste "Ensemble pour le Perray" Dounia Lazrak

Les Perrolutins 20 ans déjà !



il y a 20 ans.

Notre espace Multi-accueil « Les Perrolutins » fête, cette année, ses 20 ans.

C'est en septembre 2000 que les portes de notre crèche perrotine se sont ouvertes la première fois pour accueillir ses premiers lutins. C'est en fait un établissement d'accueil collectif car, à la différence d'une crèche, il est possible de proposer un accueil occasionnel pour les plus de 20 mois. L'équipe composée d'une directrice, d'une secrétaire, de 6 auxiliaires de puériculture et d'une cuisinière reçoit chaque jour 20 enfants de 3 mois à 3 ans 1/2. Leur mission principale est l'accompagnement des enfants dans leur évolution psychomoteur et l'approche de la sociabilisation.

Une prise en charge de grande qualité est proposée aux enfants.

Très régulièrement, Olivier LAURENT (Psychomotricien) vient passer une journée auprès des enfants et peut ainsi donner quelques conseils sur les activités et répondre aux questions éventuelles des mamans.

Les animatrices, depuis plusieurs années, initient les tous petits à la langue des signes, un apprentissage qui favorise la communication avec les adultes.

Tous les repas sont faits sur place ; la volonté des Elus, appuyée par l'équipe du multi-accueil, est de passer, à court ou moyen terme et autant que faire se peut au bio, au local ou au circuit court. Ce qui s'inscrit tout à fait dans les orientations de la nouvelle mandature. À mi-année, les plus grands sont mis en autonomie et se voient proposer un mini-self pour les préparer à l'entrée de la « grande école ».

Les autres temps forts organisés pour les enfants sont les moments de partage avec les bénévoles comme « les Mamies Gâteau », « Mamie Lecture » ou « Papy Pep's et sa guitare » qui sera bientôt rejoint par un compatriote violoniste. N'oublions pas le carnaval ou la fête de Noël où les parents et les grands-parents sont les bienvenus à cette occasion. *

Merci à l'équipe des Perrolutins pour son accueil et sa disponibilité lors de notre rencontre. Le sourire et les regards bienveillants des enfants ont ensoleillé notre journée.

****Tout cela sous réserve des règles de distanciation ou d'annulation des événements.***



Le Perray Infos

AGENDA NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Coronavirus – Prendre soin de soi

Vous vous sentez stressé, anxieux ou déprimé ?



C'est normal de ne pas se sentir très bien pendant cette période : isolement, difficultés financières, crainte de la maladie, peur pour nos proches...

Nous sommes tous concernés et il est possible de se faire aider.

7 conseils pour la vie de tous les jours :



Restez en lien avec votre entourage : tous les jours par téléphone, SMS ou visio (Skype, WhatsApp...).



Aidez vos voisins, votre famille, ceux qui ont besoin de vous. Vérifiez qu'ils vont bien, proposez de l'aide : courses, aller à la pharmacie, garder un enfant, etc.



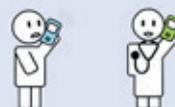
N'écoutez pas les informations toute la journée, c'est angoissant. Attention aux fausses informations.



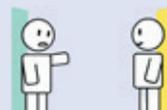
Organisez vos journées : se lever le matin, se coucher le soir et prendre ses repas aux mêmes heures. Jouez avec vos enfants, passez de bons moments avec ceux qui vivent avec vous, faites un peu d'activité... tout ça fait du bien.



Limitez l'alcool et le tabac car ils peuvent augmenter l'angoisse.



Prenez soin de votre santé. Contactez un médecin, que ce soit pour le coronavirus ou un autre problème de santé.



Parlez-en autour de vous, si vous êtes angoissé, si vous avez des difficultés avec vos enfants ou votre entourage.

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)